

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?
3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?
4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?
5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 12 janvier 1973.

2. Rejeté le 19 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.
5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-6340

Question n° 1313—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-6340?
2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?
3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?
4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?
5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 12 janvier 1973.

2. Rejeté le 15 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.
5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-6320

Question n° 1314—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-6320?
2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?
3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?
4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?
5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 12 janvier 1973.

2. Rejeté le 19 février 1973.

Questions au Feuilleton

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.
5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-6314

Question n° 1315—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-6314?
2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?
3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?
4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?
5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 12 janvier 1973.

2. Rejeté le 22 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.
5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-6515

Question n° 1316—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-6515?
2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?
3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?
4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?
5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 17 janvier 1973.

2. Rejeté le 22 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.
5. Sans objet.